coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Publié par :
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur



Conception et aménagement des espaces publics et circuits touristiques dans les Médinas

MANUEL DE BONNES PRATIQUES

CoMun – coopération municipale
Gouvernance locale et participative au Maghreb

Direction Générale des Collectivités Locales



Le **Programme CoMun** encourage le respect
de l'environnement, le présent document
est imprimé sur du papier recyclé.



Sommaire

1. Avant-propos 05

2. Introduction 08

3. Aménagement des espaces publics : Définitions et aspects conceptuels 11

3.1. L'espace public 13

3.2 Les aspects sociaux 22

3.3. Tendances actuelles 26

4. Aménagement des espaces publics : Aspects fonctionnels et techniques 30

4.1. Revêtement du sol 32

4.2. Les parois verticales de l'espace urbain 39

4.3. La couverture 42

4.4. Le mobilier urbain 43

4.5. L'éclairage public 48

4.6. La signalisation 50

5. Les circuits touristiques 51

5.1. Identification et tracé des circuits touristiques 53

5.2. Matérialisation des itinéraires 54

5.3. Actions de valorisation du patrimoine 55
5.4. Services pour les touristes 55
5.5. Promotion des circuits touristiques 56
5.6. Structures de pilotage 57
5.7. Circuits dit «Artisanat» à Fès 58
5.8. Campagne de sensibilisation 59
5.9. Pérennisation et durabilité du projet 59
5.10. Quel profit pour la population locale ? 60
5.11. En guise de synthèse 60
Benchmark des circuits touristiques du projet «Artisanat» : Cas de Fès et Marrakech 61

6. Annexes 63
Cadre de résultats pour l'architecture des espaces publics – Cadre logique simplifié 64
Synthèse des principaux éléments à prendre en compte (benchmark) 66
Cadre de résultats pour les circuits touristiques – Cadre logique simplifié 67
Éléments pour des estimations sommaires des coûts 69
Bibliographie 72

Avant-propos 1





Ce manuel comporte des recommandations et des pistes méthodologiques susceptibles d'adaptations et d'améliorations. Il traite, en première partie, de l'aménagement des espaces publics et, en seconde partie, des circuits touristiques. Il vise l'identification des pistes et des orientations à mettre en place pour la bonne conduite des projets.

Il comprend des pages commentées sur les différentes étapes à suivre pour la conduite des projets de réalisation d'espaces publics au sein des médinas.

Vu la multiplicité des situations particulières, ce guide se réfère aux meilleures pratiques au niveau marocain, notamment pour les thématiques appropriées (circuits touristiques principalement). Pour les aspects qui relèvent d'une démarche plus élargie (espaces publics, notamment), ce guide se réfère aux meilleures pratiques dans ce domaine.

Le lecteur peut se référer directement à un aspect ou une partie de ce document sans avoir besoin d'effectuer une lecture en continu.

Ce manuel se veut un cadre de présentation des principales questions relatives à ses thématiques principales. Il vise à sensibiliser sur les aspects, souvent non pris en compte dans les divers projets d'aménagement dans notre pays, qui souvent entraînent un manque d'appropriation des projets, voire parfois des rejets de certaines interventions, au-delà de leurs performances techniques. En effet, bien souvent les responsables de l'aménagement ne sont pas dénués de compétences techniques (dimensions des infrastructures, qualités et quantités de matériaux, etc.), mais le processus de mise en place des actions souffre parfois de problématiques relatives aux concepts et conceptions d'ensemble.

Introduction 2





Il est aujourd'hui bien établi que la culture et le patrimoine culturel constituent un levier essentiel pour le développement économique et social des villes historiques. Le potentiel culturel et patrimonial intrinsèque de ces villes est un atout indéniable pour la génération de dynamiques économiques locales basées sur la création d'activités génératrices de revenus, le développement d'activités liées au tourisme culturel, etc. Le développement des médinas doit intégrer les dimensions culturelles et sociales permettant d'un côté à leur populations de bénéficier de tout ce que peut offrir une ville contemporaine comme commodités et services, et en même temps, permettre à ces villes de pouvoir traverser les temps modernes sans perdre leur identité propre qui leur donne une valeur exceptionnelle. Cette valeur et cette identité est ce qui est souvent recherché par le tourisme culturel, dont le label essentiel est l'apport d'un développement économique dans une perspective de respect et de valorisation des héritages et des cultures. L'attractivité des médinas pour leur populations résidentes et leurs visiteurs est au cœur des questions posées dans ce cadre.

À ce niveau, deux thématiques particulières et complémentaires surgissent quand il y a lieu de parler de l'attractivité des médina. C'est premièrement celle relative à l'aménagement et à la valorisation de ses espaces publics, et ensuite celle qui a trait à l'aménagement de circuits touristiques, dans une partie de ses lieux publics, permettant aux visiteurs de l'appréhender et d'en découvrir les richesses, qui bien souvent restent cachées aux yeux étrangers sans ce type d'aménagement.

Les espaces publics dans les médinas sont certainement les lieux qui bénéficient le moins des investissements privés, et souvent également des investissements publics, étant donné la prédominance des préoccupations revêtant un caractère d'urgence (ex. constructions menaçant ruine), et des objectifs de réhabilitation des éléments monumentaux tels que les médersas, mosquées, fondouks et autres. Les espaces publics en médina sont ainsi souvent réduits à quelques squares et parkings. Leur valeur en tant que composantes essentielles des dimensions culturelles et patrimoniales des centres historiques est parfois reléguée derrière des considérations de type fonctionnel (accessibilité, parkings, notamment). À ce titre, il est important de souligner l'exception relativement notable de la Place Jemaa El-Fna à Marrakech.

D'autres cas de places célèbres démontrent le mérite d'une réflexion poussée sur les dynamiques de nature à insuffler une fonction de développement culturel et économique à travers la mise en valeur de ces composantes patrimoniales matérielles et immatérielles (Places Boujloud et R'cif à Fès et place Lahdim à Meknès, par exemple).

Le tourisme, quant à lui, est le secteur économique qui profite le plus des ressources culturelles et patrimoniales des centres historiques. Le développement touristique dans les médinas marocaines dépend en grande partie de la mise en valeur de leurs composantes patrimoniales matérielles et immatérielles : les monuments historiques, les souks traditionnels spécialisés, les palais et belles demeures historiques, les produits de l'artisanat, les métiers traditionnels, etc.

Ainsi donc, le développement d'un tourisme culturel au sein des médinas marocaines doit être au cœur de toute stratégie de sauvegarde et de dynamisation de ces centres historiques.

La création de circuits touristiques est l'un des mécanismes opérationnels permettant de développer l'attractivité touristique des médinas en proposant la découverte par les visiteurs nationaux et internationaux des richesses patrimoniales et culturelles dont regorgent ces médinas.



Il y a lieu de noter également que l'intervention sur les espaces ou lieux publics destinés aux habitants est une action d'aménagement et d'entretien qui relève des prérogatives des conseils communaux et d'arrondissement tel que spécifié dans la loi. Le conseil communal est en outre chargé de la mise en place des outils pour permettre un « développement durable et sur la base d'une démarche participative prenant en considération notamment l'approche genre ». (Voir notamment les article 101 de la Charte communale - Dahir n°1-02-297 du 25 rejeb 1423 portant promulgation de la loi n°78-00 et l'article 36 tel que modifié du Dahir n°1-08-153 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n°17 -08 modifiant et complétant la loi n°78 -00 portant charte communale).

Coopération Municipale-Gouvernance locale et participative au Maghreb dénommé CoMun, est un programme régional pour le développement urbain et la gouvernance locale, mis en oeuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GIZ GmbH, en partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Locales. Le Programme CoMun promeut le concept de décentralisation ainsi que la mise en place de structures participatives au Maroc et dans d'autres pays du Maghreb. Il vise également à contribuer à une plus grande efficacité des administrations communales en matière de gestion urbaine et de gouvernance participative locale.

Les réseaux des villes sont les instruments privilégiés du programme ; ils concernent cinq thématiques majeures de gestion urbaine que sont la mobilité urbaine et transport public, la gestion des déchets, la maîtrise de l'énergie, la réhabilitation des médinas et la gouvernance participative. CoMun et la DGCL oeuvrent ensemble pour doter les réseaux, et par-delà les villes, d'une panoplie d'outils et d'instruments appropriés simples à mettre en oeuvre pour remplir leurs missions de gestion urbaine.

Sur la base de l'expérience menée depuis sa création, le Réseau Marocain des Anciennes Médinas (REMAM) a dédié son 3ème cycle (2015-2016) à la thématique relative à la promotion des activités culturelles et touristiques dans les anciennes Médinas. La traduction de cette démarche a été déclinée sous forme de thématiques principales abordées lors des différentes sessions de ce cycle. Ces thématiques constituent des plates-formes d'échange et de partage d'expériences, et des espaces de réflexion et de mise en commun des meilleures pratiques des villes membres.

Spécificité du thème par rapport à la médina

Le cadre offert à la «consommation» du visiteur de la médina est avant tout un lieu de vie et de travail des habitants de la médina.
La médina est ainsi avant tout un cadre pour ses habitants. Ses espaces publics leur sont avant tout destinés. Néanmoins, le tourisme culturel peut contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants ; or, les mesures prises dans le cadre d'un projet de circuits touristiques, par exemple, ne sont pas toujours comprises et bien accueillies.
De même, la mise en place de circuits touristiques ne concerne pas uniquement des actions de réaménagements et de balisage des itinéraires, elle englobe également des actions complémentaires qui doivent viser la mise en place de supports de promotion et d'outils de pérennisation. Il s'agit à ce niveau d'actions de communication, d'animation, de promotion et d'entretien qui permettent à ces circuits d'être maintenus et utilisés dans une approche de développement socio-économique global.



À noter

- L'aménagement des espaces publics ou de circuits touristiques est un acte de management de l'espace et des lieux, voire de politique urbaine, qui apporte des changements, modifie des pratiques, intervient pour façonner des usages et des éléments de vie urbaine.
- Cette démarche suppose des arbitrages, des négociations, des appropriations, qui impliquent éventuellement des choix multiples et diversifiés.
- La recherche d'un compromis permettant de canaliser et de formaliser les différentes expressions et de concilier entre les dimensions sociales, spatiales, culturelles, historiques et économiques garantissent l'appropriation de ces changements par les populations et l'induction des impacts positifs recherchés.

À qui s'adresse ce guide ?

Ce manuel se veut être un outil technique qualitatif fournissant un cadre de référence pour l'aménagement des espaces publics et des circuits touristiques au sein des médinas, il est le résultat d'investigations d'experts et également de benchmarks élargis. Il essaie de se référer constamment aux médinas et puise également ses thématiques des discussions qui ont jalonné les journées de formation sur les espaces publics et les circuits thématiques organisées par le Remam à Meknès les 19, 20 et 21 avril 2016.

Divers types de destinataires

Ce manuel s'adresse aux intervenants dans le cadre des médinas.

Il vise les intervenants techniques ainsi que les intervenants ayant des responsabilités administratives, juridiques ou sociales.

Il s'adresse également aux gestionnaires de l'espace médinal qui ont la responsabilité de proposer, de gérer et de promouvoir des espaces publics de qualité.

Les aménageurs d'espace, les gestionnaires des villes, ainsi que les intervenants dans l'urbain de manière générale, et dans les médinas en particulier, sont souvent confrontés à la problématique de présence, d'usage, de mise en valeur et de gestion des espaces publics. Ils constatent également la pauvreté des pratiques urbaines et sociales en rapport avec ces espaces et les techniciens sont relativement peu outillés pour affronter ces problématiques. En outre, ils sont confrontés aux habitants des médinas qui réclament souvent une réelle « offre » en termes d'espaces publics de qualité au sein de leur quartier.

Aménagement des espaces publics : Définitions et aspects conceptuels

3





Le développement social et culturel des médinas marocaines doit tenir compte de la spécificité de ces espaces ainsi que des possibilités offertes par l'aménagement des espaces publics pouvant offrir à la communauté des lieux de centralité urbaine, de marquage spatial, de convivialité communautaire. Ces espaces offrent également aux visiteurs de la médina des lieux de sociabilité permettant une certaine intégration entre fonctions, notamment celles touristiques, commerciales et également résidentielles. C'est ainsi que certains espaces servent de lieux de structuration de fonctions et de noyaux de gestion de flux (exemple de l'artisanat et des commerces au niveau de la Place Lalla Yeddouna dans la médina de Fès).

L'aménagement des espaces publics est l'un des mécanismes opérationnels permettant de développer l'attractivité fonctionnelle (tourisme, artisanat, culture) des médinas ainsi que la réponse à la demande communautaire en lieux de centralité, en espaces de verdure, en espaces de jeux pour enfants, etc.

Ceci nécessite des actions intégrées relatives :

- À la prise en compte des aspects sociaux ;
- Aux choix des lieux d'aménagement ;
- À la valorisation et à la réfection des espaces et des façades limitrophe, et donc, à l'amélioration du paysage urbain (pavage, ravalement des façades, installation de mobilier urbain, etc.) ;
- À la valorisation des activités limitrophes aux espaces de centralité (commerces, activités, etc.) ;
- Aux fonctions à remplir par les espaces. En effet, celles-ci déterminent le niveau des aménagements et le type de gestion. Il s'agira d'accorder une importance primordiale aux aspects relatifs aux infrastructures (aériennes et enterrées, telles que les plus évidentes l'électricité, l'eau potable, ou de décoration, mais également, celles relatives à des aménagements plus évolués, tels que le gaz, le réseau Wifi, etc.) ; de même qu'à la gestion des espaces (partenariats PPP, gestion communautaire, gestion commerciale, etc.).



3.1. L'espace public

L'espace public est une notion générale qui ne se réfère pas proprement à un lieu particulier. **Il possède une dimension sociale, culturelle et technique.** Il s'agit en outre d'un lieu d'appropriation par l'activité humaine.

Le terme est d'usage récent. Cette expression n'apparaît qu'à la fin des années 1970. Elle devient d'usage courant au cours des années 1990.

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement le définit comme : « *partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage* ».

La ville du début du XX^{e} siècle avait des espaces publics à utilisation univoque. Elle allouait les espaces à des usages uniques et différenciés.

L'espace public peut couvrir également d'autres types de lieux : gares, centres commerciaux, moyens de transport en commun et équipements collectifs, et même, d'une certaine manière, les cafés (?)

- Espace ouvert ;
- Espaces verts, places minérales, etc.

L'espace public est en principe gratuit et fréquentable sans discrimination :

- Place ou esplanade ;
- Rue, boulevard ou avenue ;
- Parking ;
- Centre commercial ;
- Jardin, square, parc ;
- Bord de rivière ;
- Talus planté, délaissé ou végétalisé ;
- Îlot central de giratoire.

Ville et espace public

- **La ville** est le groupement de lieux construits et d'autres non construits, d'éléments physiques (bâtiments, rues, places, quartiers...), et d'autres culturels et sociaux (pratique des lieux, usages, etc.). La ville est en général articulée en espaces publics, en espaces moins publics, en espaces domestiques, etc.
- **La médina,** comme toute ville ancienne avait ses propres catégories d'espaces publics, semi-publics ou privés.

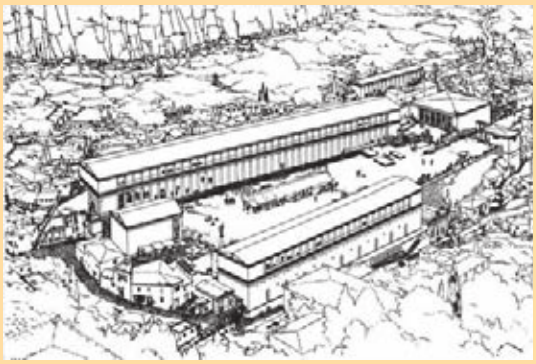
Typologie des lieux

- **Lieux fonctionnels :** voies de circulation, la rue, les espaces ouverts (places, centres commerciaux), des espaces semi ouverts au public, les espaces fermés à usage public (Bâtiments publics), et privés (clubs, stades).
- **Lieux d'activité et de vie urbaine et sociale :** commerce, services, détente, loisir, rencontre...

Ces lieux, aussi différents qu'ils soient, sont l'image de la ville. L'espace public n'est pas un lieu spécifiquement technique.



Vue de l'espace central de Brasilia
(image en libre accès sur internet)



Plan et restitution de l'agora hellénistique d'Assos d'après Bacon 1902 Investigations at Assos. Drawings and Photographs of the Buildings and Objects Discovered during the Excavations of 1881, 1882, 1883, Londres



Autre vue de Brasilia
(image en libre accès sur internet)



Esplanada dos Ministérios, Brasília, D.F.
Mario Roberto Durán Ortiz – Public domain

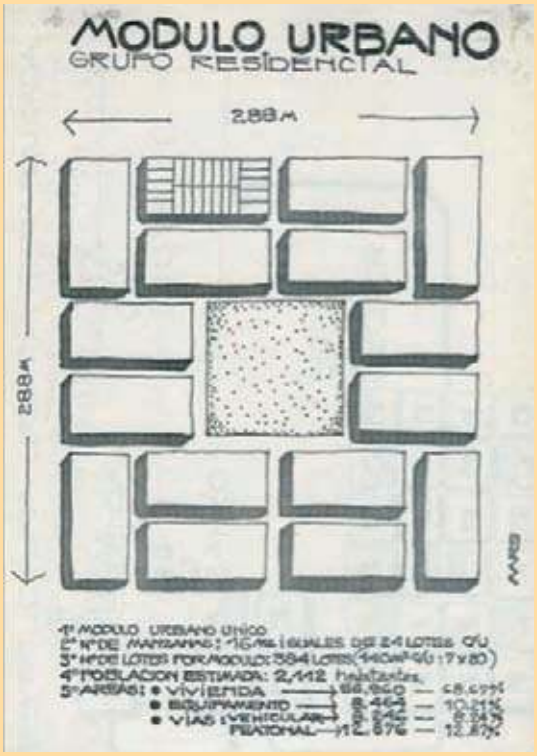
De l'agora grecque à Brasilia, l'espace public a ses dimensions culturelles et techniques qui s'adaptent au contexte de l'époque. Pour le cas de Brasilia, on notera que l'échelle surdimensionnée de l'espace rend sa pratique et son appropriation sociale particulièrement difficile.





http://barriosactivos.com/reporte/16884-creacion-de-un-parque-central

Autre lieu, autre contexte : le célèbre quartier Villa Salvador au Pérou (2 photos du bas en page précédente) montre une volonté d'aménagement et d'intégration de places publiques dans chaque unité de voisinage, mais la pratique montre une grande difficulté de réalisation dans la pratique. Ceci n'est pas sans rappeler les contextes de nos villes.



Miguel Eugenio Romero Sotelo







Les photos montrent trois exemples de places au niveau de la médina de Meknès : ces trois places montrent des échelles et des niveaux d'usage et d'appropriation différents, ainsi qu'une forme de «spécialisation fonctionnelle» pour chaque place (place/nœud de circulation en haut à gauche ; place d'agrément en bas à gauche et place de représentation en haut à droite).



L'espace public est un lieu pour le «public» :

- En principe, l'espace public est un espace où les relations sont privilégiés.
- Il peut être un lieu d'expression citoyenne et même politique.
- C'est un lieu de «perception» de l'urbanité et de représentation de la ville et de la culture urbaine.

3.1.1. L'espace public en médina

Les espaces de la médina, ayant traditionnellement un usage «public» sont aujourd'hui sujets à l'accueil de nouveaux usages. Ces usages sont multifonctionnels.

Les principaux usages de type nouveaux :

Activités commerciales fixes ou ambulantes, accueil et exposition touristique, cadre pour la nouvelle image de la médina comme espace patrimonial par excellence, avec des parois devant refléter, notamment au niveau des principaux circuits, le renouvellement et la réhabilitation du tissu urbain médinal (matériaux, formes, éléments architectoniques, infrastructures, etc.).

- La conscience d'un usage de type «moderne» de l'espace public en médina est récente ;
- L'espace public est en général un lieu à caractère fonctionnel ;
- Anciennement, il était souvent intégré au sein des équipements communautaires de la médina (fondouks, mosquées, hammams, etc.) ;
- L'usage actuel des espaces publics en médina est fortement influencé par les paramètres liés à la fonctionnalité nouvelle des espaces ainsi qu'aux bouleversements socio-économiques connus par l'espace de la médina et ses usages nouveaux (transformation des usages, nouvelles fonctions liées au tourisme local et international ; changements des affectations, etc.) ;
- Anciennement, les espaces étaient destinés à des usages uniques et différenciés ; aujourd'hui, l'obligation est à la multifonctionnalité.

3.1.2. L'espace public : un intérêt relativement récent à l'échelle mondiale

Au niveau du monde, la naissance de la perception des espaces publics relève et révèle une approche -plus- sensible des problématiques sociales et culturelles, voire psychologiques. Cette dernière approche est relativement récente dans la pensée sur l'urbanisme.

La conception qui prédominait avant les années 70 était celle d'une ville faite par «le haut» et par «le technique». Cette approche est universellement remise en question, notamment à partir des années 2000 où les préoccupations de nature sociale se font de plus en plus présentes.

En médina

La problématique de l'intervention d'aménagement au sein des médinas n'est pas ancienne. Elle date des années 90 en général. Elle a connu un nouveau souffle avec les derniers programmes de réhabilitation portés par les plus hautes instances du pays, au niveau de plusieurs villes du Maroc, et notamment à Fès, à Casablanca et dans d'autres cités du Royaume.

Le volet technique des interventions prime en général sur d'autres considérations. S'ils sont unanimement salués pour leur dimension volontariste, ces programmes sont généralement problématiques en termes de maîtrise technique des interventions, des coûts et des délais, et également en termes d'appropriation sociale et communautaire.



3.1.3. Les fonctions que doivent assurer les espaces publics : satisfaire les besoins sociaux, sensoriels et psychologiques

- **Besoins de sociabilité :**
 - Permettre de manifester des relations sociales spontanées et non contraintes,
 - Lieux de loisirs,
 - Espaces de jeux et de plaisir (enfants, autres catégories),
 - Activités économiques,
 - Déplacements,
 - Appropriation.

- **Aspirations psychologiques :**
 - Qualité de vie,
 - Introduction des éléments naturels,
 - Esthétique et beauté,
 - Plaisir,
 - Repos et confort,
 - Sécurité.

En médina...

Outre ce qui précède, les espaces publics sont des :

- Espaces privilégiés de contact avec les visiteurs et les étrangers à l'espace médinal ;
- Espaces de «représentation» architecturale et culturelle d'un lieu hautement symbolique et patrimonial ;
- Espaces de fourniture de «services» de vie urbaine, de sociabilité et de loisirs à une population vivant dans un lieu notoirement déficitaire en ces aspects.

3.1.4. Deux grandes typologies usuelles d'espaces publics

En tenant compte de certaines caractéristiques de l'espace et de la fonction qu'il prétend servir, on rencontre les types principaux d'usages suivants, et ce pour toutes les catégories d'espaces publics :

- Parcs : lieux avec des espaces verts et des bancs. Les activités pratiquées sont le jeu des enfants, le repos ou la marche. (Cela permet à des activités annexes de s'exercer également)
- Sport-lots avec ou sans tribune.
- La place «civique» qui met en valeur et donne accès à un monument ou un lieu important.

Les espaces publics peuvent être divisés en deux catégories :

- Le lieu que seul le voisinage immédiat utilise. Généralement, il est connu et, en ce sens, il y a plus de sécurité et de tranquillité.
- Parcs, places, centres commerciaux, etc., utilisés par des personnes venant d'un rayon plus large que le quartier.

En médina

Les rues et ruelles sont les principales manifestations des espaces publics en médina à l'heure actuelle.

Certains équipements traditionnels continuent d'assurer certaines fonctions habituellement remplies par les espaces publics dans les villes modernes, tels que les patios et cours de certaines mosquées, quelques fondouks, etc. Cette fonction est néanmoins en mutation puisqu'elle ne semble plus être mise à profit par toutes les catégories de populations. C'est ainsi que les plus jeunes habitants de la médina ne semblent plus trouver dans ces lieux des cadres appropriés à leurs activités. L'accès à certains espaces, traditionnellement lieu d'une forme de «citadinité» au féminin, tels que les hammams ou les terrasses des maisons, ne se fait plus dans les mêmes cadres socio-culturels et avec les mêmes formes et les mêmes représentations.

Les mutations sociales et culturelles dans les médinas font que celles-ci connaissent globalement une désertion progressive. Selon quelques enquêtes, cette désertion trouve son alibi dans une demande de plus en plus pressante d'« d'espaces » et de pratiques citadines de l'espace public dans la sérénité et la sécurité.



Deux exemples d'espaces publics au sein de la médina de Fès avec des fonction différentes : entrée de la Makina à gauche et parking Oued Zhoun à droite

BENCHMARK À L'INTERNATIONAL : TYPES DE PLACES

Les places de circulation



Grand Lyon. Crédit photo : Jacques Léone



Piazza del Plebiscito – Naples. Crédit photo : André Boissy

Les places d'agrément



Image de projet d'aménagement d'une place publique dans une ville européenne



Image d'un projet qui montre la fréquentation et l'usage de l'espace public souhaités

LA MÉDINA D'ANTAN

Des espaces particuliers pour un usage relativement peu complexe



Photo ancienne de la médina de Fès (ambiance des espaces publics d'antan)



Vue du Mellah - Casablanca



Bab Brima - Meknès



Mellah de Taroudant vers 1950



Photo ancienne de la médina de Fès (ambiance des espaces publics d'antan)



Jardin public - Meknès



Marché - Meknès



Medersa - Fès

La médina d'antan et celle d'aujourd'hui : ccontinuités et ruptures

La médina n'a pas connu l'agora grecque ou romaine, ou la place de la Renaissance. Elle a créé de nouvelles formes de « spatialités » remplissant des rôles traditionnellement dévolus aux places publiques : ainsi les mosquées et leur dépendances, certaines zaouias, etc., fournissaient des lieux où s'exerçaient des fonctions, qui, sans être assimilables à celles remplies par les places dans les villes européennes, n'en remplissaient pas moins des fonctions d'espaces civiques et de rencontre, d'échange, etc.



Patio de la médersa Bouinania dans la médina de Fès

Ces fonctions sont aujourd'hui peu en concurrence avec d'autres lieux au sein des villes, puisque souvent les médinas sont reléguées actuellement au rôle de quartiers au sein d'agglomérations ; néanmoins, ces fonctions peuvent encore s'exercer avec plus ou moins de continuité et d'adaptations de nos jours.



Patio de la zaouia de My Idriss. Fès 1983. Bruno Barbey

3.1.5. Caractéristiques physiques des lieux publics, une influence prépondérante sur les approches à adopter

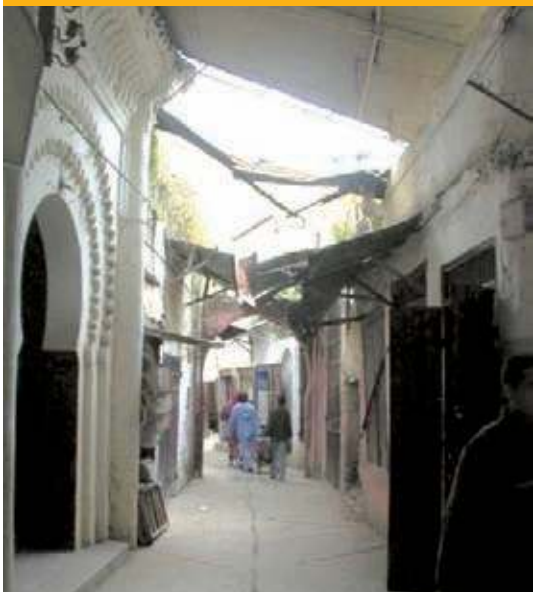
L'espace public possède une configuration particulière dépendamment de son architecture, de son environnement social et construit. Ses caractéristiques sont notamment fixées à partir de la fréquence et de l'intensité des activités qui s'y déroulent. Il importe de voir les utilisateurs, leurs pratiques et leurs perceptions de leurs interactions dans l'espace public. L'espace public est donc un espace profondément social et intensément culturel dont la configuration finale est le résultat d'interactions hommes/lieu complexes.

La médina : un cadre physique fortement culturel

La plupart des médinas ont une morphologie très spécifique qui constitue justement leur intérêt. Cette spécificité peut être fortement déséquilibrée, voire dénaturée, par l'introduction sans réflexion préalable d'aménagements et d'installations dans le cadre d'un projet de circuits touristiques, par exemple.
Néanmoins, les espaces publics dans les médinas peuvent être le support d'innovations architecturales et artisanales dans un esprit d'adaptation aux spécificités et au contexte de chaque médina.

Les usagers des espaces public en médina

- Il s'agit principalement des habitants de la médina dont les caractéristiques socio-économiques sont très spécifiques ;
- Ces habitants sont également, pour certaines catégories d'espaces, rejoints par des visiteurs, marocains et/ou étrangers, et ce, dépendamment de la médina dont il s'agit ;
- La pénurie d'espaces publics de type «moderne» (places publiques par exemple, jardins publics, etc.), fait que les espaces existants sont en général surexploités ;
- La gestion de ces espaces pose des problèmes spécifiques, notamment au vu des caractéristiques physiques particulières de la médina.



Rue Diwan - Ksar El Kébir



Rue couverte -récemment- au sein de la médina de Fès



3.2. Les aspects sociaux

«Le champ de l'urbain par excellence n'est pas tant la ville elle-même, comme espace public. C'est dans l'espace public où l'épiphanie de ce qui est spécifiquement urbain se produit». Manuel Delgado

- Dans un sens plus large, l'espace public implique un processus d'apprentissage : socialiser, négocier, accepter l'autre.
- Les activités à travers lesquelles se réalise cet apprentissage se produisent et sont inscrites dans l'espace.
- À cet égard, la qualité de l'apprentissage est liée à la qualité de l'environnement physique.
- L'espace public est un nœud qui intègre la ville, à la fois dans le sens urbain et relationnel. Il implique la liberté d'accès et la permanence de l'activité. Il peut être un lieu de socialisation, de loisirs, d'éducation

Aspects culturels dans les espaces publics

- Comme dans les médinas, et jusqu'à il y a quelques dizaines d'années, il était possible d'associer le paysage urbain à une certaine mémoire historique de la communauté.
- Aujourd'hui, la principale caractéristique des espaces publics est leur «mémoire actualisée», la pluralité et l'anonymat de leurs usagers.
- Dans les médinas, l'appropriation des espaces publics est plus problématique, vu :
 - Le caractère généralement exigu de la voirie,
 - L'introversion des espaces et,
 - La difficulté de trouver des lieux suffisamment spacieux pour permettre des utilisations de type relativement «moderne» (loisirs, jeux, promenade, espaces verts, etc.).

3.2.1. Deux types de loisirs

Il existe globalement, ce qu'on appelle des loisirs «passifs» et des loisirs «actifs».

Loisirs passifs

Les activités les plus fréquentes et les plus représentatives dans les espaces publics sont les loisirs « passifs » :

- Discuter, en couples ou en groupes,
- Marcher,
- S'asseoir sur des bancs, contempler le paysage, etc.

Loisirs « actifs »

- Loisir et sport,
- Utilisation de modules de jeux,
- Vélo, corde à sauter, etc.

En médina

- En médina, et comme souligné précédemment, les loisirs de type «actif» sont très difficiles à pratiquer. En effet, la nature de l'espace rend particulièrement difficile la pratique de loisirs de types «actif».
- De manière générale, les espaces ont été originellement conçus de manière introvertie et dans une perspective culturelle visant à limiter la possibilité de pratique de loisirs dans des lieux non spécifiquement destinés à ce type d'activité.
- Tout ceci est sans compter que le «loisir» comme activité à part dans l'espace public est une conception relativement récente, même dans des contextes culturels différents.

LA MÉDINA DES LOISIRS ET D'AUTRES FONCTIONS

Des adaptations et reconversions d'espaces



Représentations musicales dans un jardin public traditionnel



Place publique aménagée pour accueillir des manifestations culturelles



Halqa au sein de la Place Boujloud réaménagée avec toutes les infrastrutures : eau, électricité, gaz, etc.

Source : Wikimapia.org



Réadaptation de la rue pour accueillir du trafic

3.2.2.. Le temps consacré aux activités

Quatre variables sont importantes dans ce cadre :

- Le moment de la journée où l'activité est réalisée,
- Durée de l'activité,
- Fréquence de réalisation de l'activité,
- Jour où l'activité est effectuée normalement.

Ce qu'on constate en général dans les espaces à caractère « de voisinage »

- Forte concentration des activités dans un temps spécifique,
- L'après-midi, le week-end, pour les hommes et les femmes.

En médina

Les usages sur le plan temporel dans les espaces publics, obéissent à des temporalités spécifiques qui sont généralement dépendantes et influencées par les conditions suivantes :

- Éclairage,
- Affluence de visiteurs (activités ambulantes autour de certains équipements, par exemple : mosquées, zaouias, etc.),
- Types d'activités exercées par tranches horaires,
- Etc.

La présence d'activités commerciales est généralement un élément qui encourage et favorise le passage, ainsi que d'autres activités. La problématique des activités ambulantes et des auvents et autres couvertures est d'ailleurs fondamentale en médina.



Ambiances des médinas du Maroc

3.2.3. Les lieux supportant le transit, comme support à d'autres fonctions

- Le transit peut être important notamment durant les horaires de travail et pendant jours ouvrables.
- Il implique un flux important de personnes, qui peuvent s'arrêter pour se reposer un moment si le lieu le permet, notamment durant les heures de fréquentation importante.

En médina

La fonction de transit peut être particulièrement importante et prioritaire dans la plus grande partie de la médina, autre que strictement résidentielle. Elle implique différentes catégories de «transitaires», différents flux et différents tranches horaires.

Certaines fonctions sont généralement peu représentées dans les parcours en médina, et doivent rentrer dans la grilles des nouveaux usages à proposer :

- Haltes pour touristes avec bornes internet, etc. ;
- Toilettes publiques ou latrines traditionnelles réaménagées ;
- Espaces de repos pour personnes âgées et pour personnes à besoins spécifiques;
- Lieux pour s'approvisionner en eau potable courante (fontaines traditionnelles réhabilitées) que ce soit pour les visiteurs ou pour les résidents.



La présence d'espaces dangereux ou menaçants en médina peut fortement déranger la praticabilité des espaces. La suppression de ces dangers est fondamentale pour favoriser la vie urbaine en médina (ici exemple d'une ruine évacuée au sein de la médina de Meknès).

3.3. Tendances actuelles

3.3.1. Tendances lourdes pour le futur

Aujourd'hui, la demande sociale à l'échelle planétaire, en ce qui concerne la vie en ville, peut être résumée à :

- Vie personnelle et communautaire plus saine,
- Mobilité et échange à l'échelle du piéton,
- Environnement plus sain.

En médina

- **La médina présente les conditions favorables pour s'adapter aux nouvelles demandes citoyennes de vie plus saine, de mobilité et d'environnement.**
- Son plus grand handicap demeure son espace dégradé et son image de lieu non sécurisé et difficile d'accès.
- Le dépassement de ces problèmes peut faire de la médina une **école de citadinité nouvelle**, pouvant remplir de nouveaux rôles.



"Cities for People" (concept promu notamment par l'architecte danois Jan Gehl)



Image d'une cité indienne où le piéton est totalement « écrasé ».

LE RETOUR VERS DE NOUVELLES PRATIQUES DES ESPACES PUBLICS

Des tendances qui se confirment partout sur la planète





"Strøget" (Copenhague) : images d'avant et d'aujourd'hui (deux photos ci-dessus et celle située en bas à droite)





New-York : Times Square
À gauche : avant - À droite : après

BENCHMARKING

Des exemples de différents horizons et cultures





Giovanni Antonio Canal, il Canaletto - Piazza San Marco (source Wikipedia – public domain)





Place de la République à Florence – Photo : Maksim GNU Free Documentation License – Source : Wikipedia



Plaza Vieja – La Havane, Cuba – Brian Snelson – http://www.flickr.com/photos/exfordy/495266522/ CC BY 2.0



Plaza Vieja – La Havane, Cuba
Photo extraite d'une vidéo youtube





Registan – Samarcande – Photos extraites d'une vidéo youtube



Ispahan – Place Shah-e-jahan (Arad Mojtahedi CC BY-SA 3.0)



Ispahan – Place Shah-e-jahan (CC BY-SA 3.0)



Ispahan – Place Shah-e-jahan
(Zenith210 at English Wikipedia CC BY-SA 3.0)



Place Jamaa El Fna (Boris Macek CC BY-SA 3.0)





Diverses solutions de couvertures des voies à Meknès (à gauche) et à Fès (à droite).

Ces images (pages précédentes et cette page) montrent que les problématiques sont variées et que les espaces sont divers mais, également, que le processus de mise en valeur implique par-dessus tout un processus de gestion et de revalorisation. En termes techniques, les démarches sont identiques et sont relativement connues, mais ce sont les aspects immatériels et les démarches de gestion qui font vivre les espaces avec plus ou moins de réussite.

Aménagement des espaces publics : Aspects fonctionnels et techniques

4

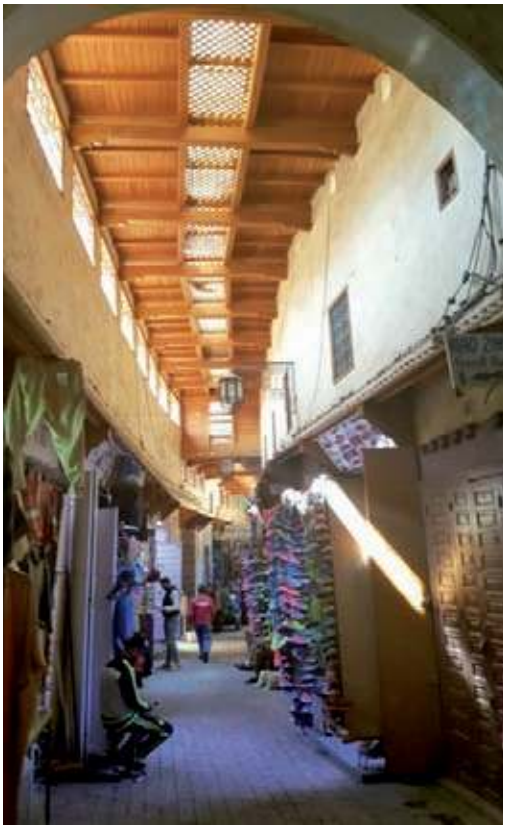


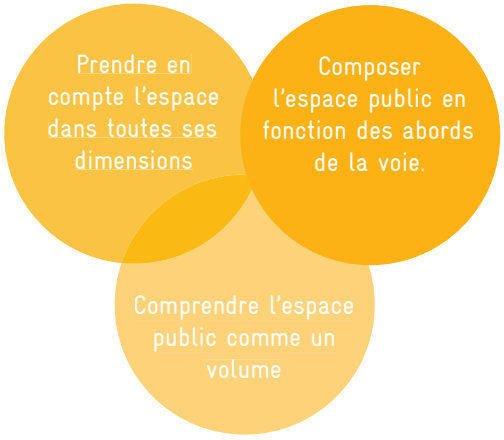
Lire et composer l'espace public en médina, la nécessité de travailler en volume

En médina, l'espace public est appréhendé comme un volume creux global défini par plusieurs plans qui viennent s'implanter les uns par rapport aux autres pour produire des effets de repère, de découverte, de respiration, d'invitation, d'encadrement, etc.

Du point de vue formel, on identifiera :

- Le plan du sol (horizontal, en pente, convexe ou concave) qui donne un socle à l'espace public ;
- Les plans verticaux qui délimitent l'espace public, lui donnent des façades, des écrans et déterminent sa forme ;
- Le plan du ciel qui cadre l'ensemble et apporte par la lumière qu'il transmet suivant l'heure, les saisons et le climat, une quatrième dimension au paysage, modifié par le jeu des ombres et de la lumière ;
- Cette composition de plans et de lignes est accentuée et enrichie par les mobiliers urbains, objets fonctionnels qui répondent à des besoins (éclairer, informer, poster une lettre...) sans pour autant encombrer plus que de besoin l'espace public.
- Un autre élément qui structure et qualifie l'espace public est le végétal. En médina, l'élément végétal est moins présent dans les ruelles en raison de leur étroitesse et de la nature très dense du tissu urbain ;
- L'organisation du sous-sol de l'espace public (réseaux enterrés) est un autre aspect fondamental à prendre en compte car elle conditionne fortement la surface.







4.1. Revêtement du sol

4.1.1. Élément de construction de l'image et de l'identité de l'espace public

Le revêtement du sol participe beaucoup à l'ambiance d'un espace public en lui conférant son caractère. On peut distinguer deux types de matériaux de sol :

- Les matériaux bruts ou naturels, porteurs d'une symbolique, d'une histoire, affirment l'identité locale ;
- Les matériaux de synthèse ou reconstitués, universels mais qui peuvent conduire à une certaine uniformité.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

1. Pour éviter «l'effet catalogue», il y a lieu de composer avec une gamme réduite de matériaux. L'accumulation de matériaux et la multiplication des couleurs et des formes peuvent perturber la manière d'appréhender un espace.
2. Veiller aux qualités de texture, d'adhérence, de planéité, ainsi qu'aux performances des matériaux : leur adaptation aux conditions de circulation, aux exigences climatiques, etc.
3. Soigner la gestion des matériaux pour garantir la qualité lors de l'exécution et la bonne tenue au fil du temps.
4. Prendre en compte l'entretien des matériaux : résistance aux salissures, facilité de nettoyage, réparabilité, etc.
5. Préférer des matériaux bruts, pérennes et durables tels que la pierre naturelle. Ces matériaux qui présentent une certaine noblesse sont à privilégier aux abords des bâtiments publics, des monuments, des portes historiques, etc.

	Choix d'un revêtement de sol durable	Revêtements bitumineux	Bétons coulés	Pavés de béton	Pierres naturelles
Indicateurs techniques	Effet «Albédo»	+	+++	+++	++
	Frottement	++	+++	+	+
	Durée de vie, robustesse	+	++	+	+++
	Mise en oeuvre	+	+++	++	++
	Conditions d'adhérence	+++	++	++	+
	Adaptation au trafic lourd	+++	+++	+	++
	Qualité acoustique (bruit de roulement)	+++	++	++	+
Indicateurs environnementaux	Possibilité de réemploi et de recyclage du matériau	++	+	++	+++
	Taux de matière recyclée	+	++	++	+++
	Gestion de l'eau de ruissellement	++	+	+++	++
	Émission CO_2 / Consommation énergie	++	+	++	+++
	ACV suivant classification «NIBE»	++	+	+++	+++
	Pérennité du matériau	+	++	+	+++

Choix d'un revêtement de sol durable		Revêtements bitumineux	Bétons coulés	Pavés de béton	Pierres naturelles
Indicateurs économiques	Coût d'investissement	+++	+	++	+
	Coût d'entretien	+	+++	++	++
	LCC (Life Cycle Cost)	++	+++	+	++
Indicateurs socioculturels	Scénographie urbaine	+	++	++	+++
	Valeur patrimoniale	+	+	++	+++
	Confort et sécurité pour les modes actifs	+++	++	+	+

(Source : Bruxelles environnement : Guide pratique pour la conception des espaces publics des quartiers durables)

4.1.2. Le nivellement et l'évacuation des eaux de surface

Le nivellement des sols est induit par la topographie naturelle des espaces publics. Il permet d'assurer la sécurité des déplacements, d'évacuer les eaux de surface et de maîtriser la qualité visuelle des espaces aménagés.

Les traitements destinés à éliminer l'eau de ruissellement façonnent l'environnement urbain dans lequel les usagers se déplacent.

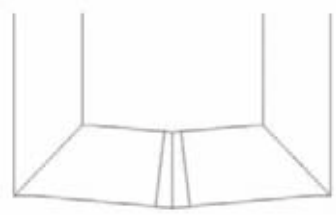
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

1. Tenir compte des contraintes du site et suivre les mouvements du terrain pour éviter le nivellement.
2. Reprendre le nivellement sur un périmètre plus large pour assurer une insertion de qualité.
3. Choisir des matériaux qui répondent aux contraintes de glissance.
4. Pentes et contre pentes donnent l'intelligence du sol et peuvent constituer à elles seules l'expression du projet d'espace public.



Un nivellement à facettes («en toits») produit un effet plus strict et fonctionne mieux avec un calepinage de grands modules.

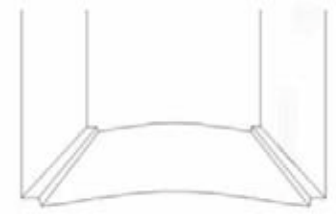
Caniveau central



Le caniveau central produit une impression de continuité sur toute la surface de façade à façade.

La présence de l'eau dans le caniveau réduit le passage pour les piétons.

Caniveaux en bordures de voirie



Ils permettent d'avoir un élément de raccord sur les bords des voies qui produit un seuil pour les portes de boutiques et les entrées privées.

Les aménagements des seuils des entrées donnant sur la voie peuvent constituer des obstacles devant l'écoulement des eaux de ruissellement.

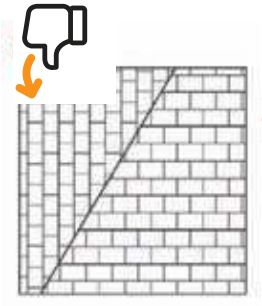
4.1.3. Le pavage du sol

La qualité des raccords est primordiale

- La mise en œuvre des raccords est plus importante pour l'harmonie générale que la matière du revêtement lui-même.
- Au-delà de l'impact visuel, le choix du calepinage devrait tenir compte d'autres critères : adéquation à l'usage, difficulté de mise en œuvre, durabilité et facilité d'entretien, etc.
- La rencontre de calepinages différents peut produire des effets indésirables (cas de raccord en biais sur un angle aigu ou utilisant des dalles de dimensions différentes).

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

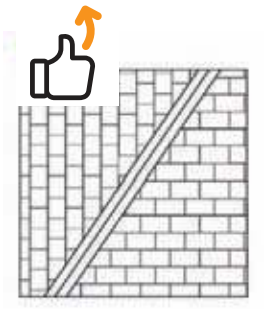
1. Faire attention à la juxtaposition des calepinages hétérogènes.
2. Travailler particulièrement le raccord des calepinages qui se rencontrent en biais.
3. Dans le cas de raccord en biais, prévoir un élément intermédiaire (caniveau ou d'autres modules allongés) pour faciliter le raccord.
4. De manière générale, privilégier un raccord avec joint.



Décalage entre les joints au niveau du raccord des 2 surfaces



L'absence d'élément de raccord ne permet pas aux modules des deux calepinages hétérogènes de s'appuyer sur une ligne.



Raccord en biais avec élément intermédiaire



Un raccord avec des éléments modulaires limite les effets de crans et de joints irréguliers.

Les affleurements et émergences de réseaux

- On entend par « affleurements », l'ensemble des trappes, trappons ou regards liés à l'exploitation des réseaux et apparaissant au niveau fini des aménagements de surface ;
- Les affleurements sont dits garnissables lorsqu'ils présentent dans leurs parties supérieures, une réservation permettant de recevoir différents types de matériaux de surface.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

1. Prévoir la mise à la cote des affleurements lors des travaux de pavage.
2. Veiller à la cohérence des aménagements de surface avec les émergences des réseaux.
3. Intégrer harmonieusement les affleurements au calepinage du revêtement de sol.
4. Organiser et ranger les émergences de réseaux de façon à concilier fonctionnalités techniques et qualité paysagère de l'espace public.



L'absence d'un élément de raccord compromet la qualité visuelle de l'aménagement de surface



Le raccord entre les modules du pavage et l'affleurement est assuré par un élément intermédiaire en béton.

DIVERS TYPES DE PAVAGE À LIMOGES - FRANCE







Les 3 photos :
http://letempsrevient.hautetfort.com/tag/limoges

LE PAVAGE DES SOLS AU NIVEAU DES MÉDINAS

Une question ancienne et non tranchée









Ces photos (page précédente et ci-dessus) prises à différentes époques montrent la même placette à Fès avec des solutions de pavage, allant des galets à la pierre de Taza. Ceci montre que les hésitations quant à la solution à retenir au sein des médinas sont relativement anciennes.









Intégration de solutions de passage pour véhicules légers (secours, collecte des ordres ménagères, etc. au sein de la médina de Fès. Photos avant/après.





Les travaux d'infrastructure en médina sont extrêmement difficiles. Il faut adopter en général des solutions innovantes pour éviter les dégradations des réseaux existants et pour la mise en place de nouvelles structures (ordonnancement des travaux, travaux de nuit, pilotage social, communication, indemnisations, etc) Les travaux de canalisation des eaux superficielles doivent également être considérés afin de supprimer les infiltrations et d'éviter le surbaissement des accès et des portes.

4.2. Les parois verticales de l'espace urbain

4.2.1. La façade, un élément important de l'esthétique urbaine

L'espace public n'est pas seulement l'espace non-privé. Il se négocie aussi à la limite entre privé et public pour favoriser certains usages. L'espace public existe par ce qui l'entoure.
L'identité d'un espace public repose beaucoup sur le rapport qu'il entretient avec les bâtiments à proximité immédiate.
Une interaction intense passe par la membrane, la façade, commune aux bâtiments et à l'espace public.

RECOMMANDATIONS

1. Encourager les actions d'accompagnement sur le patrimoine privé à proximité des espaces publics (incitations financières pour ravalement, par exemple) en vue de renforcer les effets de l'action publique sur ces espaces publics et leur qualité.
2. Considérer les rapports plastiques et sensibles dans la nature des résolutions et des palettes chromatiques dégagées par les constructions (matière, forme, couleur, etc.).
3. Aborder la composition et l'ordonnancement des éléments architecturaux des façades (portes de magasins, auvents, corniches, etc.) dans la perspective de mettre en valeur l'histoire et le vécu des lieux, mais également leur adaptation constante à l'évolution des fonctions.
4. Traiter la problématique des câbles des réseaux aériens et sur façades (électricité, téléphone, etc.) qui affectent la qualité esthétique du paysage urbain en proposant des solutions adaptées à la spécificité des lieux sans porter atteinte à l'intégrité patrimoniale des lieux.

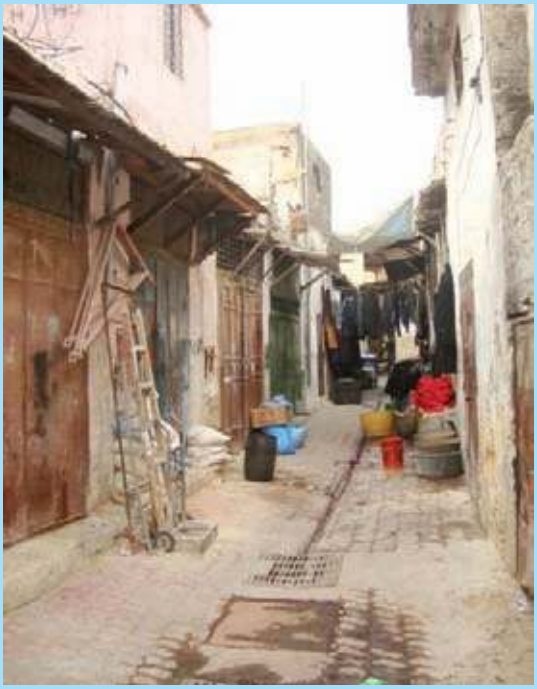


L'image des câbles des réseaux aériens qui partent dans tous les sens affecte profondément l'esthétique urbaine.



L'impact visuel des câbles a été considérablement atténué en les enfournant dans des colonnes montantes ou en les dissimulant sous des corniches.

AMÉLIORATION DU PAYSAGE URBAIN DES ESPACES PUBLICS - QUELQUES EXEMPLES



Souk Sebbaghine à Fès Médina. État avant ...



... et après intervention



Souk Attarine à Ksar Lkbir. État avant ...



... et après intervention



Souk Attarine à Meknès. État avant ...



... et après intervention

4.3. La couverture

4.3.1. Une autre dimension pour l'espace public en médina

La couverture a toujours été une composante importante de l'espace public en médina, lui conférant une ambiance fraîche et feutrée, accentuée par un jeu d'ombres et de lumières.

Les couvertures des espaces publics d'antan, en particulier les souks et kissariats, étaient le plus souvent réalisées en tiges de roseaux qui étaient généralement renouvelées une fois par an après la saison des pluies. Pour marquer leur importance, certains espaces publics étaient couverts d'une toiture en bois de type «Berchla» (Kissariat des soieries, souks spécialisés, etc.). Aujourd'hui on distingue plusieurs nouveaux types de couvertures : les couvertures en «Mamouni» (en bois ou métallique), les verrières, les couvertures en textile, etc.

RECOMMANDATIONS

1. Éviter l'utilisation de matériaux qui produisent une atmosphère pesante (verre, plexiglas, etc.) et privilégier les matériaux qui favorisent la fraicheur et le bien-être en permettant à l'espace public de respirer (bois, roseaux, textile, etc.) ;
2. Prendre en compte l'entretien nécessaire de la couverture : facilité de nettoyage, réparabilité, etc.



Couverture en toiture de type «Berchla» - Souk des soieries à Meknès

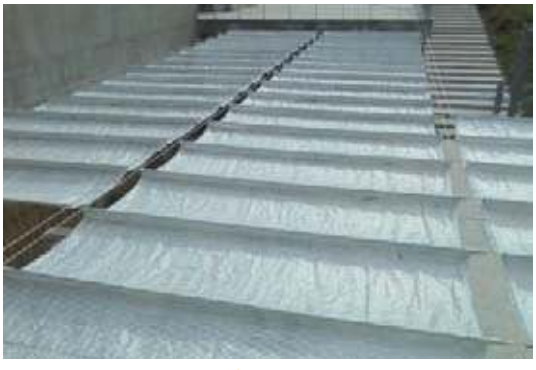


Couverture en tiges de roseaux dans un souk à Fès

4.3.2. Aujourd'hui un choix large à la disposition des concepteurs



Couverture verrière (Rue des Consuls - Médina de Rabat)



Couverture en textile (Centre d'interprétation du site archéologique de Volubilis)



Couverture horizontale en bois et Mamouni (Médina de Meknès)



Couverture en toiture «Berchla» (Médina de Meknès)

4.4. Le mobilier urbain

4.4.1. Une notion récente

L'expression date des années 60, mais ces équipements légers se développent à partir du XIX^{ème} siècle.

Objets ou dispositifs fonctionnels, publics ou privés, installés dans l'espace public, ils répondent à des besoins (éclairer, informer, poster une lettre…) sans pour autant encombrer plus que de besoin l'espace public. Ils assurent une fonction ou sont liés à un service et répondent à des besoins diversifiés : information, orientation, détente, sécurité, propreté, décoration, intégration des réseaux, etc. Tout ceci procède d'une approche globale de design urbain.

On peut distinguer deux grandes familles de mobilier :

- Sur catalogue : le modèle choisi doit être vraiment adapté à l'aménagement et à l'ambiance… ;
- Sur mesure : conçu spécialement pour l'espace, dans le cadre d'un projet global… Cette démarche est à privilégier pour des aménagements à l'intérieur des médinas (proximité de bâtiments patrimoniaux, manque de place…).

Il existe en outre un mobilier urbain de dissuasion (anti sit/lie, selon les théories des années 80 dites Crime prevention through environmental design), ex. caméras de surveillance…

4.4.2. Une palette multiple et des typologies innombrables

Le mobilier urbain est d'abord utilitaire. Comme mentionné précédemment, il répond à des besoins diversifiés : besoin des usagers (orientation, détente, propreté des lieux, ...), intérêt public (sécurité, gestion du stationnement, ...) ou besoins techniques (réseaux, ...). Il a aussi parfois une vocation commerciale (publicité, ...). Il assure les fonctions suivantes :

- L'orientation et l'information des usagers (panneaux directionnels, de signalisation, plaques de noms, enseignes, publicité, etc.) ;
- La distribution de produits (boîtes aux lettres, kiosques à journaux...) ;
- La protection ou la délimitation (balustrades, palissades, clôtures...) ;
- Les stations, la détente ou à la mise à l'abri (abris, bancs...) ;
- Les jeux pour enfants ;
- L'éclairage ;
- La consommation (terrasse de café, kiosque, ...) ;
- L'hygiène (sanisette, bornes pour le ramassage des ordures ménagères) ;
- Autres : Sculptures, ... ;
- Horodateurs, parcmètres, appareils de téléphonie.

EN MÉDINA

- Le mobilier urbain de type moderne est quasi inexistant au sein des médinas ;
- Certains équipements d'éclairage sont présents, mais leur implantation pose d'énormes difficultés ;
- La gestion de ce type de mobilier est également problématique ;
- Les panneaux de signalisation sont généralement rares et leur implantation pose également problèmes, que ce soit en terme de pertinence, de visibilité (et partant, d'efficacité) qu'en termes d'intégration au paysage ;
- Les questions d'appropriation ne sont également pas négligeables.

4.4.3. Quelques spécificités en médina : La fontaine publique, l'utile et l'agréable



Fontaine Nejjarine dans la médina de Fès

Les fontaines publiques, même si elles ne sont pas spécifiquement «mobiles» peuvent être considérées comme des expressions traditionnelles de «mobilier» urbain public. L'horloge hydraulique de Fès peut être également considérée ainsi.

Le plus important pour ce type d'équipement était assurément leur mode de gestion. Aujourd'hui, ces équipements posent généralement de grands problèmes de gestion aux collectivités locales dans la mesure où ils sont mal entretenus, non fonctionnels, transformés en décors urbains, et parfois réaffectés à d'autres usages, sinon abandonnés en termes d'usage en raison des coûts énormes de consommation et des difficultés de gestion.

LE MOBILIER URBAIN DANS LA MÉDINA D'ANTAN

Un « mobilier » urbain spécifique







Quelques images montrant des éléments du mobilier urbain traditionnel : fontaines publiques, lampadaires, horloge, etc.

SITUATION ACTUELLE DU MOBILIER URBAIN





L'image urbaine est fortement imprégnée par la présence du mobilier urbain qui peut être parfois disposé de manière anarchique – Les photos ci-dessus et en page précédente montrent la présence parfois envahissante du mobilier dans le paysage des médinas

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES



Bac à plantes extérieur – Médina de Taza



Banc public sous forme de chapiteau ancien en pierre – Médina de Meknès



Panneau de signalisation – Médina de Fès



4.4.4. Le cas des kiosques : une exigence actuelle au service des villes et des citoyens

La notion de kiosque est apparu au 19ème siècle. Il s'agit d'un édifice «léger» édifié sur le domaine public, généralement pour assurer une activité commerciale privée (vente de journaux, ...).

Le kiosque s'impose comme un lieu de sociabilité et de rencontres et assure un commerce de proximité essentiel à la vie d'un quartier. Il constitue une réponse partielle, mais significative, à la crise des commerces traditionnels. En outre, il répond à un besoin de disponibilité de locaux pour certaines activités «d'appui», notamment dans le cadre des circuits touristiques.

Il doit s'inscrire dans une politique d'aménagement de l'espace public élaborée en concertation avec les municipalités. En effet, dans le cas d'une implantation dans une zone historique, et notamment aux abords d'un monument historique, la demande doit faire l'objet d'une autorisation spéciale en raison du risque de changement de l'aspect du lieux.



Couverture horizontale en bois et Mamouni (Médina de Meknès)



Couverture en toiture «Berchla» (Médina de Meknès)

4.4.4. Recommandations et critères de choix : Répondre aux besoins sans encombrer l'espace public

Recommandations :

1. La conception, le choix et l'emplacement du mobilier doivent faire partie intégrante du projet d'aménagement.
2. Le mobilier doit prendre en compte l'environnement, s'inscrire en cohérence avec le bâti, le traitement de sol et la végétation.
3. Chercher une certaine sobriété des formes et des couleurs. Le mobilier doit servir l'usager et non encombrer l'espace.
4. Créer une esthétique urbaine : Valoriser le mobilier urbain en veillant à son intégration dans l'espace public et en offrant un paysage plus cohérent et plus respectueux de l'environnement bâti.
5. Limiter la gêne : Libérer les espaces dévolus aux piétons de tout obstacle en limitant le nombre d'éléments implantés et en maîtrisant leur disposition.

Critères de choix :

1. La fonctionnalité : Bancs confortables, poubelles faciles à vider…
2. L'esthétique : Éviter les produits trop standards de catalogues, les effets de mode…
3. Éviter l'accumulation de panneaux publicitaires et autres qui encombrent l'espace public et défigurent l'image du paysage.
4. Privilégier les matériaux locaux autant que possible.



Place Makhfia à Fès Médina

4.5. L'éclairage public

4.5.1. Un outil de mise en valeur de l'espace public

Le paysage des espaces publics de la médina doit être pensé dans sa perception nocturne par la mise en valeur des éléments de patrimoine remarquables grâce à la lumière.

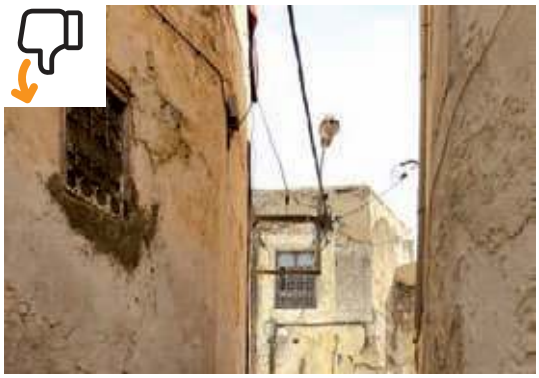
L'éclairage de mise en valeur révèle différemment la qualité d'un lieu et ses propriétés singulières. Il offre de nouvelles ambiances, de nouvelles lectures des espaces.

L'éclairage de mise en valeur projette l'image nocturne qui permet d'affirmer le territoire.



RECOMMANDATIONS

1. Prévoir une mise en scène des espaces publics (près des portes et murailles historiques…) grâce à un éclairage nocturne en adéquation avec les usages. Assurer une perception globale et cohérente de l'espace.
2. Privilégier les espaces publics, bâtiments ou monuments ayant la capacité à dynamiser le paysage nocturne.
3. L'éclairage de mise en valeur doit guider les visiteurs pour signaler les accès, les entrées et les sorties de la médina.
4. En cas d'existance d'une rivière, il est recommandée de mettre en scène le paysage via l'éclairage.
5. Privilégier les éclairages dirigés vers le sol afin de réduire la pollution lumineuse, mais également dans un souci de sobriété.







4.6. La signalisation

4.6.1. Informer et renseigner, repérer et orienter

La ville est un espace de communication où sont donnés différents types d'informations : Signalisation routière, signalisation de sécurité, signalétique directionnelle, information culturelle et touristique, information commerciale...

La signalisation désigne l'ensemble des dispositifs visuels qui informent l'usager sur l'espace dans lequel il évolue, sur les usages, les directions, les changements de lieux...

RECOMMANDATIONS

1. Prévoir un contenu clair et aisément accessible quelle qu'en soit la forme (textes, pictogrammes...).
2. La signalisation d'orientation doit constituer une chaîne d'informations propre permettant de renseigner les usagers sur leur cheminement dans toutes les situations de déplacement auxquelles ils se trouvent confrontés.
3. Comme les autres formes de mobilier, la signalisation doit participer à l'identité de l'espace public.

Les tables d'orientation, les plans de situation, les panneaux, les bornes informatives, les feux, etc. composent la signalétique des espaces urbains.





Les circuits touristiques 5





La mise en place des circuits touristiques est considérée comme l'une des actions importantes permettant de renforcer les possibilités de découverte des médinas pour les visiteurs, augmentant leur durée de séjour moyenne et garantissant ainsi des revenus plus importants pour ses activités économiques. C'est une action multiforme permettant de renforcer l'attractivité des médinas marocaines.

La mise en place de circuits touristiques culturels nécessite la conception et la mise en œuvre de plusieurs actions intégrées :

- Le balisage des circuits touristiques avec un système de signalisation touristique pratique et efficace ;
- La valorisation des monuments historiques situés le long des circuits touristiques ;
- L'amélioration du paysage urbain le long des circuits touristiques (pavage des rues, ravalement des façades, installation de mobiliers urbains, etc.) ;
- La valorisation des souks spécialisés (couverture des souks, pavage, éclairage public, etc.) ;
- L'aménagement de points d'arrêt le long des circuits touristiques offrant des services pour les touristes (haltes touristiques fournissant : sandwichs et boissons, journaux, internet, ...) ;
- La mise en place d'une stratégie marketing pour la promotion des circuits touristiques auprès des tour-opérateurs et autres professionnels du tourisme ;
- La mise en place d'une stratégie de communication basée sur des supports de communication adaptés (guides, cartes touristiques, affiches promotionnelles, support digital, apps...).

Le présent document vise la sensibilisation des membres du réseau REMAM quant à l'intérêt et l'importance de la mise en place de circuits touristiques en tant que mécanismes de promotion touristique des médinas :

- Revue des approches de conception, de gestion et de mise en œuvre des circuits touristiques dans les anciennes médinas ;
- Familiarisation des membres sur le processus à suivre pour mettre en place des circuits touristiques en prenant en considération les aspects techniques, institutionnels et financiers de leur mise en œuvre.

5.1. Identification et tracé des circuits touristiques

Le projet de circuits touristiques ne doit pas être une action isolée. Il doit s'inscrire dans le cadre d'une vision globale de réhabilitation et de la politique urbaine de la ville (programme de réhabilitation, plan d'aménagement...).

Le processus peut être décomposé en plusieurs actions de projet :

- Identification des éléments du patrimoine matériel et immatériel présentant une valeur particulière à faire découvrir au visiteur (monuments, savoir-faire, traditions et coutumes et autres points d'intérêts).
- Identification des thèmes des circuits.
- Tracé des circuits :
 + Enquêtes auprès des professionnels du tourisme.
 + Enquêtes auprès des usagers potentiels (touristes).
 + Enquêtes auprès des populations locales (commerçants, artisans, résidents...).
 + Réunions de restitution à différentes étapes du processus.

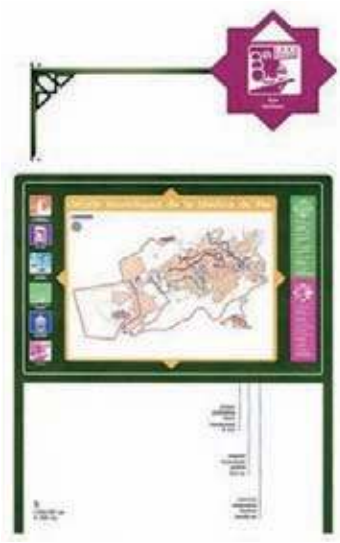


5.2. Matérialisation des itinéraires

La matérialisation des itinéraires se fait par un système de signalisation touristique : Panneaux d'orientation, d'interprétation et d'information.

À NOTER

- Un circuit est tracé sur le terrain avec un balisage spécifique appuyé sur une documentation produite par des personnes/ressources habilitées.
- Ce balisage implique un programme de maintenance et de gestion.







Source : ADER-Fès

Il faut penser aux aspects suivants :

- La charte graphique.
- Quels matériaux pour les panneaux de signalisation ?
- Choix du lieu d'implantation des panneaux.
- Démarche participative, concertations entre les acteurs publics et privés concernés.
- Communication auprès du public et des résidents de la médina et de la ville concernée.
- Communication et implication des acteurs touristiques locaux.

À NOTER

- Il est important d'éviter l'utilisation de matériaux non «lisibles» ou non facilement visibles.
- L'objectif est de permettre une lecture facile et aisée et un repérage rapide.
- Il faut également penser à des matériaux légers et faciles d'entretien.

N.B. : Il est difficile de respecter ces exigences avec des matériaux traditionnels (exemple : zellij, mqacher ou équivalent).



Source : ADER-Fès

5.3. Actions de valorisation du patrimoine

- Restauration et réhabilitation de monuments.
- Valorisation du patrimoine matériel et immatériel.
- Amélioration du paysage urbain des itinéraires :
 + Ravalement de façades.
 + Pavage de rues.
 + Éclairage public et mobilier urbain.
 + Traitement des CMR (constructions menaçant ruine).

À NOTER

- La mise en place d'un circuit n'est pas suffisante.
- Le promoteur du circuit touristique doit obligatoirement mener des actions complémentaires de restauration, valorisation, réhabilitation, etc.







5.4. Services pour les touristes

- Aménagement et équipement des haltes et des points de départ et d'arrivée des touristes.
- Les services pour touristes comprendront au moins :
 + Documents : Plans, guides, journaux, cartes postales, ...
 + Buvette, espace de restauration, etc.
 + Vente de produits d'artisanat et de souvenirs.
 + Téléphone, Internet, etc.
 + Toilettes publiques.

ÉLÉMENTS IMPORTANTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE DANS LE CADRE DU MONTAGE DE PROJET :

- Localisation des haltes sur les circuits.
- Partenariat public-privé : Cahier des charges pour l'ouverture et la gestion d'une halte (quelle démarche ?).
- Des terrains issus des démolitions des CMR ou des ruines peuvent être utilisés.





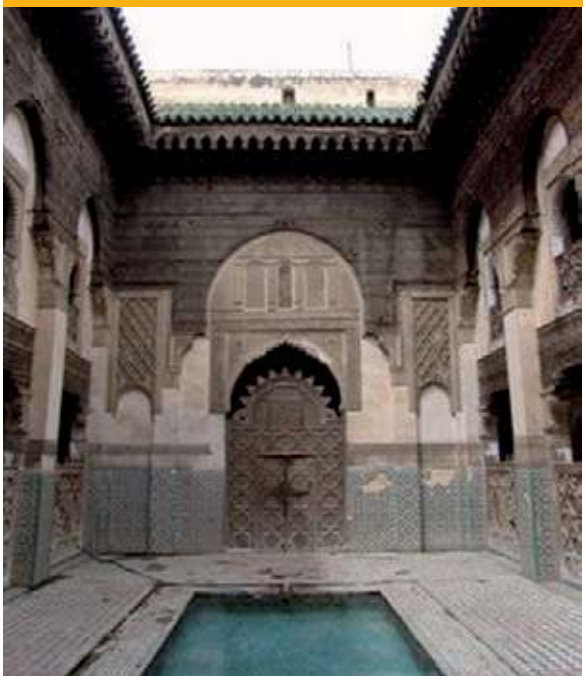
Projet de restauration des latrines traditionnelles au sein de la médina et inclusion de «commodités» pour touristes

5.5. Promotion des circuits touristiques

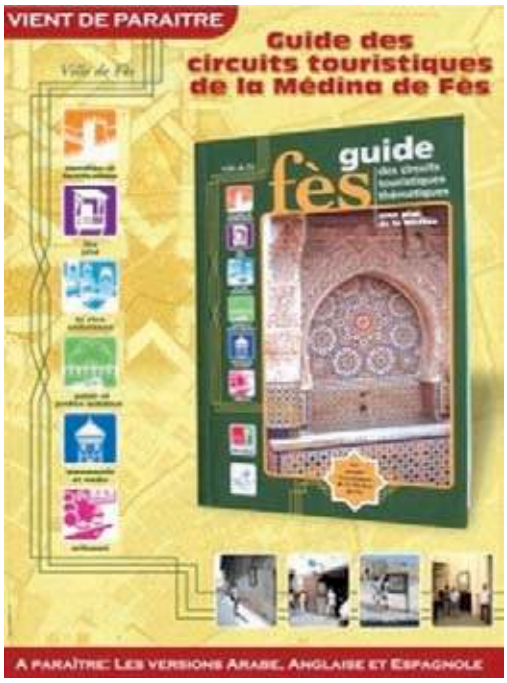
- Sensibilisation les acteurs du secteur privé du tourisme et obtention de leur adhésion.
- Promotion des circuits par la diffusion d'outils de promotion (guides, plans, prospectus, ...) à travers les établissements hôteliers.
- Promotion des circuits au niveau national et international (agences de voyage, tours opérateurs).
- Élaboration d'un site Web des circuits.
- Implication des professionnels du tourisme dans l'effort promotionnel (CRT, ...).
- Campagne de sensibilisation d'envergure visant les acteurs publics et privés concernés ainsi que la société civile (habitants de la médina).

QUELLE DÉMARCHE POUR LA DIFFUSION DES OUTILS PROMOTIONNELS (GUIDES) ?

IL FAUT S'ADRESSER À DES PROFESSIONNELS !



Edition de posters pour la promotion des monuments de Fès



Guide touristique en 4 langues (Arabe, Français, Anglais et Espagnol)

5.6. Structures de pilotage

- La mise en œuvre de circuits touristiques concerne une multitude d'acteurs qui doivent être représentés au sein d'un comité de pilotage.
- Ce comité sera chargé de valider l'aspect technique et graphique des panneaux, les lieux de pose et les supports préconisés, les thématiques retenues, les entrées et sorties des circuits, ...
- Penser au portage du projet ! La Commune comme porteur principal ? Autre intervenants ? Comité de pilotage ? Comités techniques ?

À NOTER

- Ces aspects sont prépondérants dans la réussite d'un projet de ce type.
- Il faut notamment une autorité/procédure d'arbitrage :
 - Éviter les circuits qui passent partout et se transforment en «réseaux» dont la logique est illisible pour le visiteur.
 - Faire les choix nécessaires.
- Il s'agit également d'intégrer les coûts de gestion et de maintenance dans le montage du projet.

5.7. Circuits dit «Artisanat» à Fès



À Marrakech et à Fès, le projet de circuits touristiques à insisté sur le lien tourisme/ artisanat et sur le rôle des médinas comme lieux d'attraction touristique. Il s'est appuyé sur la force de l'artisanat et a essayé de développer un tourisme durable et ami du patrimoine.

LE PLAN DE MARKETING DOIT INTÉGRER :

- La réalisation de supports d'information et d'orientation.
- La distribution des supports à travers des kiosques et des stands mobiles.
- Le marketing digital médias sociaux et autres moyens.
- La sensibilisation des professionnels.
- Les relations publiques.
- Les festivals et l'événementiel.

5.8. Campagne de sensibilisation

Il est important de mener des campagnes de sensibilisation et d'information.

En effet, il faut mener une campagne de sensibilisation locale auprès des habitants de la médina afin d'informer la société civile sur la création des circuits et d'obtenir d'une façon générale la compréhension, l'acceptation et l'appropriation des circuits touristiques.

À NOTER

- Penser à quels moments mener cette/ces campagne(s).
- Exemples d'activités à réaliser :
 - Événement visant les professionnels du tourisme pour obtenir leur adhésion au projet et leur collaboration pour les phases ultérieures, notamment la promotion des circuits ;
 - Événement public d'inauguration pour informer la société civile de la mise en œuvre des circuits.



Circuits de l'artisanat à Marrakech. Source : livrables du projet financé par MCA-Maroc 2008-2013.

5.9. Pérennisation et durabilité du projet

Mise en place des mécanismes et des partenariats pour :

- Assurer l'entretien de l'infrastructure (signalétique touristique urbaine) ;
- Poursuivre les actions de promotion dans le temps et assurer la reproduction et la diffusion des outils de promotion.



Circuit «artisanat» à Marrakech

DANS CE CADRE, IL FAUT :

- Prévoir des actions de réparation et d'entretien régulières pour préserver l'attractivité des circuits et des panneaux.
- Prévoir un budget annuel de réparation et de remplacement des panneaux défectueux.
- Il faut également penser, lors de la conception des éléments de balisage à éviter des matériaux difficiles à maintenir et à éviter de s'adresser à des fabricants proposant des matériaux ou des solutions impliquant un monopole (risque de rupture des possibilités de remplacement d'éléments dégradés, par exemple). Ceci peut en effet imposer un changement global au niveau des circuits en cas de dégradation d'une partie des éléments, la cohérence formelle d'ensemble étant primordiale.

5.10. Quel profit pour la population locale ?

- Le projet doit s'inscrire dans une perspective de tourisme durable et responsable.
- Il doit intégrer le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) au profit de la population locale (artisans, commerçants...).
- Encourager le développement d'activités de production et de commercialisation de produits dérivés culturels par des artisans locaux (bibelots, souvenirs, produits d'artisanat...).
- Développer une image positive de la médina.

5.11. En guise de synthèse

Le projet de circuits touristiques ne doit pas être une action isolée. Il doit s'inscrire dans le cadre d'une vision globale de réhabilitation et de la politique urbaine de la ville (programme de réhabilitation, plan d'aménagement...).





Benchmark des circuits touristiques du projet «Artisanat» : Cas de Fès et Marrakech

Développement et amélioration des circuits dans les Médinas de Fès et Marrakech.

- Développement de circuits touristiques intégrant l'Artisanat à Marrakech.
- Amélioration de l'existant dans la Médina de Fès.
- Mise en valeur des espaces réhabilités
- Formation de guides touristiques spécialisés dans l'Artisanat.
- Création et distribution du matériel à caractère d'information et d'orientation.

Cadre général de l'action

Le plan de promotion insiste sur la relation tourisme/artisanat sur la base des circuits touristiques. Les activités :

- Mise en place de circuits ;
- Signalisation des monuments et des POI (points d'intérêt).

Cadre particulier du projet MCC

- Insistance sur le lien tourisme/artisanat :
- Rôle des médinas comme lieux d'attraction touristique ;
- Force de l'artisanat ;
- Essai de développement d'un tourisme durable et ami du patrimoine

Constat global

Grand besoin de promotion touristique prenant en compte l'artisanat :
- Promotion de l'artisanat ;
- Intégration des monuments.

Objectifs globaux des projets de circuits touristiques

- Mise en place de circuits au niveau de la médina de Marrakech ;
- Amélioration des circuits existants à Fès ;
- Création de supports d'information et d'orientation.

CONCEPT DU PROJET

- «Musée vivant» ;
- Profiter des fondouks réhabilités pour mettre en place des ateliers de démonstration/lieux d'achat permettant un contact direct touristes/artisans.

Actions d'accompagnement : Plan marketing

- Réalisation de supports d'information et d'orientation ;
- Distribution à travers des kiosques et des stands mobiles ;
- Marketing digital médias sociaux ;
- Sensibilisation des professionnels ;
- Relations publiques ;
- Festivals et événementiel.

Objectifs spécifiques

- Augmenter les ventes des produits artisanaux ;
- Développer l'export des produits artisanaux ;
- Utiliser des techniques orientées vers le respect et la préservation de l'environnement ;
- Label national pour l'artisanat Marocain.



Phase 01

Inventaire et évaluation des ressources de promotion

- Évaluer et analyser les besoins promotionnels dans le domaine de l'artisanat.
- Évaluer les spécificités de l'artisanat et du tourisme au niveau des deux médinas de Fès et de Marrakech.
- Évaluer les besoins promotionnels des circuits touristiques.

Phase 02

Plan de promotion pour les circuits

- Plans de promotion pour les circuits touristiques permettant de promouvoir les produits d'artisanat liés aux circuits.
- Amélioration des produits existants.

Phase 03

Plan de promotion

- Plan de promotion en vue d'améliorer les ventes des produits touristiques (marché local, touristes, export – pour les entreprises travaillant dans l'artisanat) ;
- Label national permettant de garantir la traçabilité des produits artisanaux.

ANNEXES 6



Cadre de résultats pour l'architecture des espaces publics - Cadre logique simplifié

Objectifs globaux	**Réhabilitation de la médina pour ses habitants et pour les visiteurs, augmentation de son attractivité, etc., cadre de vie amélioré.**
Objectifs spécifiques	**Un espace public de qualité offert aux habitants et aux visiteurs, etc.**

Résultats	
Résultats 1 : Caractéristiques physiques	1. La conception de l'espace public est adaptée aux caractéristiques géographiques et à la topographie du terrain sur lequel il se trouve.
	2. La conception de l'espace public permet un sentiment et est effectuée en tenant compte de la sécurité «passive» : - La visibilité de l'ensemble sous tous les angles ; - L'aménagement des constructions existantes dans les espaces publics permet le contrôle visuel de l'ensemble, ce qui élimine les clôtures et murs aveugles, les coins et les endroits cachés.
	3. Les parois verticales et les façades existantes sont réhabilitées.
	4. Dans l'espace public, il n'y a pas de mobilier fixe pour les activités productives.
	5. La circulation des véhicules à proximité des espaces publics est restreinte par le design ou dans le temps (gestion).
	6. Dans l'environnement de l'espace public des établissements commerciaux sont situés. Ils répondent aux besoins des divers types d'utilisateurs.
	7. Les sentiers, chemins, parcours, etc. ont un aménagement paysager, permettant la jouissance passive de l'espace public.
	8. Les cheminements piétons de l'espace public et leur environnement forment un réseau intégré de circuits protégés des véhicules.
	9. Le sport-lot ou le coin jeu est conçu et équipé pour accueillir des usages acceptables par les voisins (jeux et autres activités sportives).
	10. Le mobilier urbain réservé aux accompagnateurs des enfants est disposé de manière adéquate par rapport au mobilier réservé aux jeux pour enfants : Relation de visibilité et de contiguïté physique pour faciliter la garde des enfants. Il permet la réalisation d'autres activités par ceux qui les accompagnent.
	11. Les bancs sont conçus pour faciliter la création et l'intégration de groupes.
	12. Il y a du mobilier urbain qui facilite le repos momentané de personnes passant avec des paquets.



Résultats 2 : Caractéristiques sociales (résultats liés à l'apprentissage de la citoyenneté, du respect des autres et de l'auto-régulation)	1. Les responsables projet et les techniciens ont recueilli les besoins des résidents en relation à l'espace public, ont identifié les besoins et ont réalisé une conception adaptée aux conditions du lieu et aux possibilités de gestion.
	2. Dans la conception de l'espace public ont été pris en compte les besoins de tous les groupes de sexe et d'âge, compte tenu du rayon de son influence sur la zone donnée.
	3. La présence de personnes non issues du voisinage immédiat est possible et acceptée et génère des conditions de convivialité.
	4. La présence des femmes, quelles que soient les usages des autres groupes, ou des personnes à leur charge, est reconnue comme valide et ne pose pas de problème.
	5. Les femmes ne doivent pas utiliser de stratégies pour justifier leur présence et leur besoin d'être dans l'espace public: prendre soin des enfants, etc.
	6. Les activités des jeunes sont considérées comme activités valablement reconnues dans l'espace public.
	7. La présence des personnes âgées est reconnue, facilité et hébergée dans l'espace public.
	8. Les activités et services commerciaux fournis autour de l'espace public fonctionnent également comme des mécanismes de contrôle social et de sécurité.

Résultats 3 : Caractéristiques organisationnelles	1. La sécurité dans l'espace public est prise en compte par les autorités locales avec le soutien des voisins (amicales de quartier, etc.) et est perçue comme efficace par la population.
	2. La gestion de l'utilisation de l'espace public a été convenue entre voisins (de manière formelle ou informelle) et ceux-ci considèrent l'utilisation de l'espace public comme équitable entre les différents groupes d'âge et de sexe.
	3. Les voisins utilisent des stratégies qui favorisent la participation des jeunes dans la gestion de l'espace public.
	4. Les mécanismes de l'entretien de l'espace public ont été pensés dès la conception, en tenant compte de ce qui suit : - Les matériaux utilisés sont pensés en prenant en compte les besoins de leur entretien. - L'approvisionnement en eau est établit et on connait le responsable de l'irrigation et de l'entretien des espaces verts ou des plantes.
	5. On sait combien de fois on devra nettoyer l'espace public et avec quel matériel, en tenant compte des caractéristiques du lieu et des matériaux et en considérant qu'il faudra faire de temps en temps de petites réparations qui ne relèvent pas de réfections lourdes.
	6. Il y a un « comité » de quartier pour articuler les intérêts des voisins et servir d'interlocuteur avec les autorités locales.
	7. Il n'y a pas de groupes qui maltraitent les espaces publics et l'équipement, ni plus des individus ou des groupes pouvant avoir un effet dissuasif à l'utilisation de l'espace public (toxicomanes, SDF, par exemple).
	8. Pas d'animaux errants.
	9. Les structures locales sont en mesure de contrôler l'appropriation partielle de l'espace public à travers les efforts de maintenance.

Synthèse des principaux éléments à prendre en compte (benchmark)

Objectifs globaux	**Réhabilitation de la médina pour ses habitants et pour les visiteurs, augmentation de son attractivité, etc., cadre de vie amélioré.**
Objectifs spécifiques	**Un espace public de qualité offert aux habitants et aux visiteurs, etc.**



Au niveau physique :

1. Tenir compte des besoins de tous les groupes de sexe et d'âge.
2. Il est de la responsabilité des techniciens et des autorités de proposer des solutions qui vont au-delà de l'imaginaire existant actuellement.
3. Tenir compte des besoins des voisins ne signifie pas répondre littéralement à leurs besoins. Il s'agit d'offrir des solutions qui répondent aux besoins, et non pas aux revendications.
4. Répondre aux besoins sur le moyen au long terme et tenir compte des changements dans la composition de la population ou des changements dans la dynamique de l'environnement.



Au niveau social :

1. Établir des systèmes qui facilitent le positionnement de l'image des femmes et des enfants dans l'espace public.
2. Consolider l'appropriation de l'espace par la population et renforcer la légitimité de la présence de personnes qui ne sont pas de l'environnement immédiat du quartier.
3. Penser aux personnes ayant des besoins spécifiques dans la conception de l'espace.
4. Faire face aux situations possibles d'inégalité dans l'usage de l'espace public.



Au niveau organisationnel :

1. Examiner les questions de gestion de l'espace public dès la conception.
2. Établir des responsabilités claires à assumer par les autorités locales, les résidents et autres au sujet de leurs espaces publics.
3. Exploiter la capacité organisationnelle de la population, sans impliquer un désengagement des autorités locales de leurs responsabilités.
4. Impliquer les femmes dans le processus de conception des espaces publics.
5. Organisation / stratégies / administration pour assurer la durabilité et la nature égalitaire de l'espace.



Cadre de résultats pour les circuits touristiques - Cadre logique simplifié

Objectifs globaux	**Réhabilitation de la médina pour ses habitants et pour les visiteurs, augmentation de son attractivité, etc.**
Objectifs spécifiques	**Une meilleure lisibilité des richesses patrimoniales de la médina et un espace public de qualité offert aux habitants et aux visiteurs, etc.**

Résultats	
Résultats 1 : Caractéristiques physiques	1. La conception des circuits touristiques est effectuée de manière à optimiser la longueur des parcours et leur durées (2 h en moyenne).
	2. La conception des circuits touristiques intègre des éléments de confort : - Lieux de repos et de station pour touristes (notamment, les plus âgés d'entre eux, lieux d'aisance, espaces pour effectuer des opérations bancaires de base, etc.). - Les circuits touristiques passent par un maximum de point d'intérêts.
	3. Les parois verticales et les façades existantes sont réhabilitées.
	4. Dans les circuits touristiques, il n'y a pas de mobilier fixe pour les activités productives créant des congestions de circulation.
	5. La circulation des véhicules dans les circuits touristiques est restreinte par le design ou dans le temps (gestion).
	6. Dans l'environnement des circuits touristiques, des établissements commerciaux sont situés et sont adaptés aux besoins des touristes.
	7. Les circuits touristiques procurent un sentiment de sécurité aux touristes, de par leur aménagement, leur signalétique, etc.
	8. Il y a du mobilier urbain qui facilite le repos momentané des touristes d'un certain âge.
	9. Les touristes peuvent parcourir les circuits en s'aidant ou non de guides (personnes ou documents).
	10. Il y a suffisamment d'éléments signalétiques qui permettent au touriste de se repérer et de s'informer sans entraves et sans difficultés.

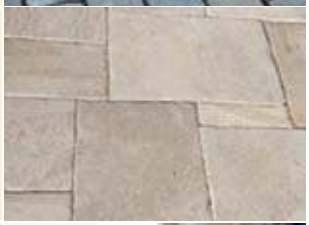
Résultats 2 : Caractéristiques organisation-nelles	1. La sécurité des circuits touristiques est prise en compte par les autorités locales avec le soutien des voisins (amicales de quartier, etc.) et est perçue comme efficace par les touristes et autres utilisateurs.
	2. Les mécanismes de l'entretien des circuits touristiques sont pensés dès la conception, en tenant compte de ce qui suit : - Les matériaux utilisés sont pensés en prenant en compte les besoins de leur entretien (notamment pour les éléments de signalisation). - L'éclairage est conçu pour durer et être efficace. - On a prévu suffisamment de signalétique de remplacement pour les éléments défectueux durant une certaine durée.
	3. On sait combien de fois on devra nettoyer les éléments de signalisation.
	4. Il n'y a pas de groupes qui maltraitent les équipement, ni des individus ou des groupes pouvant avoir un effet dissuasif à l'utilisation des circuits touristiques (toxicomanes, SDF, par exemple).
	5. Pas d'animaux errants ou d'éléments qui peuvent perturber les touristes.
	6. Examiner les questions de gestion des circuits dès la conception.
	7. Établir des responsabilités claires à assumer par les autorités locales, les résidents et autres.
	8. Penser aux différentes catégories de touristes, et notamment aux plus vulnérables (femmes, enfants et personnes à besoins spécifiques), notamment pour la mobilité, l'accès aux services, la sécurité et autres.
	9. Organisation / stratégies / administration pour assurer la durabilité des circuits touristiques.



Éléments pour des estimations sommaires des coûts

Dans ce qui suit, un tableau de quelques prix unitaires donnés à titre indicatif en vue de l'estimation de certaines composantes d'un projet d'aménagement d'un espace public en médina, servant également pour les circuits touristiques. Il est à noter que ces prix sont des prix moyens qui peuvent varier énormément en fonction de chaque médina, des difficultés particulières d'exécution propres à chaque projet, de la stratégie commerciale des entreprises, etc. Ces prix sont un outil pour réaliser des estimations budgétaires préliminaires.
Il convient bien entendu de prévoir des budgets d'imprévus (entre 10 et 30% des coûts des travaux) ainsi qu'un budget études, 10 à 12%.

Il est à préciser que les coûts relatifs à la signalétique des circuits dépendent des types d'aménagement prévus, de la qualité des matériaux des panneaux, de leur design, de leur contenu, de la difficulté de leur mise en place, etc. Les expériences menées à aujourd'hui au niveau des médinas sont rares et anciennes (plus d'une dizaine d'années). À titre d'information, l'aménagement des circuits touristiques au niveau de la médina de Fès, dans le cadre du projet Banque Mondiale a été budgétisé à plus de 25 millions de DH), avec des coûts relevant d'un contexte de coopération internationale (projet MCC avec des coûts notoirement supérieurs à ceux pratiqués localement en raison des exigences spécifiques du bailleur de fonds), et donc les estimations de coûts ne peuvent porter que sur les actions matérielles répétitives telles que celles qui sont présentées dans le tableau suivant.

Désignation	Unité	Prix HT en Dh	Illustration
1) Revêtement de sol			
Pavés en pierre épaisseur 10 cm	m²	600	
Dalles en pierre épaisseur 5 cm	m²	500	
Pavés en béton	m²	300	

Désignation	Unité	Prix HT en Dh	Illustration
Zellige traditionnel type «Tagra» brut 10x10	m²	300	
2) Couverture de ruelles			
Couverture en lattes de «Mamouni» de bois de cèdre	m²	500	
Couverture en toiture «Berchla» en bois de cèdre	m²	1 900	
3) Ravalement de façades			
Enduit traditionnel à la chaux	m²	80	
Enduit Madlouk/Tadellakt	m²	150	
Enduit traditionnel à la chaux à joints apparents	m²	150	

Désignation	Unité	Prix HT en Dh	Illustration
4) Menuiserie traditionnelle			
Portes de boutiques en bois de cèdre	m²	2 000	
Auvents de boutiques en bois de cèdre	ml	2 000	
Grille en fer forgé avec cadre en bois de cèdre	m²	700	
5) Éclairage public			
Luminaire traditionnel en fer forgé	UNITÉ	2 000	
Luminaire traditionnel en bronze	UNITÉ	3 000	



Bibliographie

Le présent guide est essentiellement le fruit de l'expérience pratique de ses auteurs dans divers contextes publics et privés. Il est également notoire que la recherche sur ces questions, notamment au niveau du Maroc, reste encore assez élémentaire. De nombreuses lectures ont également influencé les points de vues des auteurs. Nous citerons dans ce qui suit deux principales publications (l'une ancienne et l'autre récente) qui peuvent fournir des éléments pour un cadrage théorique supplémentaire. Ces deux publications sont également importantes dans la mesure où elles émanent d'expériences pratiques, certes dans des contextes différents, mais avec la même préoccupation : rendre les villes plus attractives et plus humaines.

- Jan Gehl, «Pour des villes à échelle humaine», Montréal : Éditions Écosociété – 2013
- Camillo Sitte, «L'art de bâtir les villes : notes et réflexions d'un architecte», Vienne, 1889, traduction française : Daniel Wieczorec, éditions de l'équerre, 1980, document disponible librement sous format électronique à l'adresse : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k744025/f1.image
- www.bruxellesenvironnement.be : Bruxelles environnement : «Guide pratique pour la conception des espaces publics des quartiers durables» – document électronique



Publié par :
Coopération Municipale - CoMun
Gouvernance locale et participative au Maghreb

Élaboré par :
Kamal Raftani, Omar Hassouni
de Al Khibra Conseil

Avec le soutien de :
Direction Générale des Collectivités Locales
Direction du Patrimoine

Conception graphique :
Napalm

Crédits photos :
Al Khibra Conseil,
ADER-Fès,
Paul Hans
CoMun

Février 2017





Rabat

Tunis

Eschborn

Marseille

Alger

CoMun – coopération municipale

Gouvernance locale et participative au Maghreb

Place Sefrou n°1, Hassan, 10 000 - Rabat - Maroc
Tél. : +212 (0) 5 37 70 40 58 / Fax : +212 (0) 5 37 26 45 51
Site web : www.co-mun.net www.giz.de